

Procès-Verbal

7^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi, le 11 septembre 2019 à 19 h 00
Au Centre des Loisirs Saint-Louis-de-France, 1560 route de l'Église

PRÉSENCES:

M. Pierre Pelletier	Président
M ^{me} Andrée Blanchet	Vice-présidente
M. Walter Ouellet	Trésorier
M. Arnaud Desbiens	Secrétaire
M ^{me} Carolle Dussault	Administratrice
M. Jean-Guy Villeneuve	Administrateur
M ^{me} Nadia Aubin-Horth	Administratrice
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery

ABSENCES :

M. Bernard Drouin	Administrateur
M. Jean-François Rodrigue	Administrateur
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes assistent à l'assemblée.

1 Ouverture de l'assemblée

M. Pierre Pelletier, président, ouvre la réunion à 19h00.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le sujet Comité de voisinage - Tramway est ajouté au point 6.

RÉSOLUTION 19-07-01

SUR PROPOSITION DE M^{me} Andrée Blanchet, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Walter Ouellet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2019

RÉSOLUTION 19-07-02

SUR PROPOSITION DE M. Walter Ouellet, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Carolle Dussault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 juin 2019 tel que déposé.

4 Période d'information par les membres du conseil municipal

Forum habitation

M^{me} Émilie Villeneuve mentionne que le Forum sur l'habitation s'est très bien déroulé. Plusieurs gens ont donné leur appréciation sur les conférenciers. La première mouture de la *Vision sur l'habitation* est prévue dans les prochains jours. Une consultation publique est prévue en novembre. Il n'y aura pas de consultation particulière pour les conseils de quartier, mais ceux-ci peuvent déposer des mémoires. Beaucoup de recommandations avaient été obtenues en amont ce qui a facilité la rédaction de la vision.

Transport structurant

Le projet de loi 26 encadrant le réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec a été déposé. Le Fédéral a annoncé son financement. Le projet va bon train.

Déneigement

Plusieurs ateliers ont été tenus sur le déneigement. M. Ouellet et M^{mes} Blanchet et Dussault y ont assisté. Il y aura quelques modifications dès la prochaine saison hivernale. Des appels d'offres ont été annulés récemment étant donné la hausse des prix des soumissions comparativement aux coûts estimés. Les raisons de cette hausse restent à déterminer, mais la pénurie de main-d'œuvre y est certainement pour quelque chose.

Matières résiduelles

Le traitement des matières résiduelles est également affecté par la pénurie de main-d'œuvre. Il y a eu quelques problématiques au cours de l'été, mais aucune plainte n'a été signalée dans le quartier.

Compostage

Des formations sont prévues cet automne pour le compostage domestique. Trois séances sont prévues en septembre, dont une, ce soir. Les deux autres auront lieu le 18 septembre au Centre Noël-Brulart et le 25 septembre au Centre Michel-Labadie.

Route de l'Église

Concernant les travaux sur la Route de l'Église, la Ville a été proactive et en communication constante avec les commerçants. Le 26 octobre, les travaux seront complétés du côté est. L'événement sera souligné par la Chambre de commerce. Les

travaux vont se poursuivre du côté ouest de la route.

M^{me} Blanchet qui demeure sur la Route de l'Église tient à souligner que la Ville a fait beaucoup d'efforts. Des gens ont notamment été ajoutés pour les traverses de piétons. Les employés municipaux étaient très gentils et avenants. La Ville a informé les résidents que les travaux pourraient être prolongés le soir pour terminer le chantier le plus tôt possible. C'est très apprécié.

M. Pelletier a assisté à une assemblée des commerçants. Il a principalement noté que Madame Marie-Josée Savard y a été d'avis que l'existence d'un regroupement de commerçants faciliterait les communications pour mieux planifier les travaux et éviter des inconvénients. M^{me} Villeneuve mentionne que souvent la création d'une Société de développement commercial (SDC) découle de tels travaux. La présence de SDC facilite les communications avec l'ensemble des commerçants et permet l'expression d'une vision orientée commerce. Les commerçants de la Route de l'Église ne sont pas intéressés à faire partie d'une société de développement, du moins pour l'instant. Il y a là toutefois une leçon à tirer concernant la préparation de travaux du réseau de transport structurant.

Demandes au 311

Concernant le service 311, M^{me} Dussault rappelle que le conseil a déjà demandé de connaître l'objet des plaintes et demandes faites par les citoyens. M^{me} Villeneuve mentionne que le fichier contient des informations sensibles. Il y a tout de même un bilan disponible, par district, dans l'espace Presse du site de la Ville. Malheureusement les données ne sont pas disponibles par quartier. M. Pelletier fait remarquer que l'accès à un fichier dépersonnalisé permettrait de faire des interventions en amont. M. Gagnon-Pelletier va s'informer sur ce qui peut être fait pour accéder aux données.

5 Questions et commentaires du public

M. Gilles Filiatrault reconnaît les efforts de la Ville pour amoindrir les désagréments concernant les travaux sur la Route de l'Église. Ce n'est pas facile pour les commerçants, mais les travailleurs du chantier sont polis et avenants. Il mentionne que de nouvelles représentations ont été faites concernant le déneigement de l'avenue Fournier et que M. Jean-François Boudreau, son voisin, a fait part de ses doléances au conseil d'arrondissement du 9 septembre. M^{me} Dubois, directrice de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, doit lui donner une réponse par courriel. M. Filiatrault va transmettre cette réponse au conseil de quartier.

Concernant la construction d'un édifice au coin est des rues Gabriel-Le Prévost et Mainguy, le règlement du PPU Plateau-Centre-Ste-Foy prévoit un maximum de 40 mètres (12 à 14 étages) et un angle de 65 degrés par rapport à la rue, en l'occurrence la rue Mainguy. M. Filiatrault se demande si ces règles seront respectées. M^{me} Villeneuve ne croit pas qu'il y ait eu d'amendements au PPU à cet égard. M. Gagnon-Pelletier va s'informer.

M^{me} Paquin souhaiterait émettre des commentaires après avoir entendu le conseil à propos de trois sujets : Résolution urbanisme sur le secteur Roland-Beaudin, Initiative boisé Rochebelle et Le Phare - comité de voisinage. Le président de l'assemblée accepte de reporter ses questions et commentaires au point suivant de l'ordre du jour en insistant sur le fait qu'il lui faudra être discipliné.

6 Suivi des dossiers

•Demandes de dérogations mineures

M. Ouellet rappelle qu'à sa réunion du 5 juin, le conseil a émis une résolution (19-06-06)

allant à l'encontre d'une dérogation mineure demandée sur le lot 6 232 078 de l'avenue Roland-Beaudin à l'effet d'être exempté de planter les six arbres. M. Ouellet a fait des représentations en ce sens à la séance Conseil d'arrondissement du 10 juin et il a alors été informé que des éléments de contraintes empêchaient la plantation d'arbres, en l'occurrence une servitude ainsi que la présence de conduites municipales. M. Ouellet déplore le fait que le conseil n'ait pas eu toute l'information nécessaire et disponible pour émettre une opinion appropriée.

M^{me} Villeneuve reconnaît que les avis publics sont succincts et ne fournissent pas toute l'information nécessaire pour se faire une opinion. M. Gagnon-Pelletier se charge de documenter le processus et de transmettre l'avis public concernant cette demande de dérogation à M^{me} Villeneuve.

• **Comité de voisinage - Tramway**

Le conseil de quartier a reçu une invitation de la part de la Ville de désigner un de ses membres pour faire partie du comité de voisinage qu'elle met sur pied dans le cadre de la construction du tramway. M. Gagnon-Pelletier mentionne que des comités de voisinage seront créés sur différents tronçons du tramway. Le fonctionnement des comités n'est pas encore connu. Il y aurait possiblement des rencontres tous les trois mois pour s'assurer du bon déroulement des travaux et discuter des enjeux soulevés pendant les travaux. Cela ne remplace pas toutes les autres démarches de consultation publique. C'est une façon de mitiger les désagréments du projet. Le conseil est d'accord pour prendre part aux comités qui concerneront le quartier. M. Pelletier mentionne que M. Drouin souhaite faire partie du comité.

RÉSOLUTION 19-07-03

Concernant la désignation de membres du conseil de quartier de Saint-Louis pour le comité de voisinage - Tramway

SUR PROPOSITION DE M. Arnaud Desbiens, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Guy Villeneuve, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de désigner M^{me} Andrée Blanchet et M. Bernard Drouin comme représentants du conseil de quartier de Saint-Louis au comité de voisinage mis en place dans le cadre de la réalisation des travaux du Réseau structurant de transport en commun (RSTC).

M^{me} Paquin mentionne qu'elle souhaite faire partie du comité. M. Pelletier l'invite à donner son nom à M. Gagnon-Pelletier.

• **Résolution urbanisme secteur Roland-Beaudin**

M. Pelletier rappelle que, lors de sa rencontre du 5 juin dernier, le conseil souhaitait demander à la Ville une présentation des travaux et des projets d'aménagement prévus dans le secteur Roland-Beaudin afin que les membres du conseil puissent avoir une vision d'ensemble et intervenir de façon appropriée. Un projet de résolution en ce sens est soumis à l'attention des membres présents.

M. Gagnon-Pelletier mentionne qu'il a déjà obtenu une réponse à ce sujet à savoir que la Ville n'est pas prête à faire une telle présentation parce qu'elle en est encore à planifier le développement et l'aménagement de ce secteur, en relation notamment avec le projet du Réseau structurant, et qu'elle ne peut pas présenter les projets qui sont de nature privée tant que ces projets n'ont pas fait l'objet d'un permis. Une présentation serait donc, à leur avis, prématurée.

M. Villeneuve et M^{me} Blanchet font valoir qu'il n'empêcherait pas que le conseil peut

participer à la réflexion et être mis au fait des attentes et des enjeux. Sinon le conseil court le risque d'être placé devant des faits accomplis ou obligé de prendre des résolutions à la pièce, sans vision d'ensemble.

- **Initiative boisée de Rochebelle**

L'idée a été lancée, lors d'une séance de travail *ad hoc* sur la coupe d'arbres dans le boisé de Rochebelle, d'inviter les jeunes de l'école de Rochebelle à exprimer leur vision et leurs intérêts concernant la protection et la mise en valeur du boisé. À cet effet, M. Pelletier a rencontré le directeur de l'école ainsi que son adjoint, lesquels se sont montrés très intéressés par un tel projet. La prochaine étape sera une rencontre avec des parents, élèves et professeurs pour définir le format du projet en regard des programmes d'apprentissage scolaire. Il s'agit là également d'une opportunité pour les étudiants de mener une initiative à caractère citoyenne. Il sera possible, dans le cadre de ce projet, de bénéficier éventuellement d'une subvention et d'un soutien technique et professionnel de la part de la Ville.

Le conseil se montre intéressé par la poursuite de cette initiative.

M^{me} Paquin estime que le projet tel que présenté ne tient pas compte du travail qu'elle a déployé depuis des années pour la protection du boisé de Rochebelle. Elle a déjà approché l'école et le directeur. Elle veut être impliquée et consultée. M. Pelletier propose à M^{me} Paquin de la rencontrer après la réunion pour lui expliquer davantage le projet et définir son implication possible.

- **Le Phare – comité de voisinage**

M. Gagnon-Pelletier a informé le conseil que le promoteur du Phare se propose de mettre en place un comité de voisinage. La Ville tout comme le conseil de quartier sont invités à désigner un représentant. Le fonctionnement du comité n'est pas encore connu.

Des citoyens interviennent pour demander au représentant et au conseil de rester vigilant vis-à-vis du promoteur. Le comité de voisinage ne doit pas non plus devenir le gestionnaire des plaintes formulées à l'encontre du promoteur.

RÉSOLUTION 19-07-04

Concernant la désignation d'un membre du conseil de quartier de Saint-Louis pour le comité de voisinage – Le Phare

SUR PROPOSITION DE M. Arnaud Desbiens, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-Guy Villeneuve, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de désigner M^{me} Andrée Blanchet comme représentante du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Louis au comité de voisinage – Le Phare.

- **Vente de l'église Saint-Louis-de-France**

M. Villeneuve mentionne que l'église Saint-Louis-de-France sera éventuellement fermée et mise en vente. Il souhaiterait, si possible, que le conseil soit mis au courant des éventuels projets de développement. M^{me} Blanchet ajoute que sur les 8 églises présentes sur le plateau Ste-Foy, deux autres églises seront mises en vente prochainement par l'évêché, soit Saint-Matthieu et Notre-Dame-de-Foy. Il faudrait examiner quelles sont les affectations possibles des sites en question.

M^{me} Carolle Dussault se propose pour documenter et faire un suivi des projets entourant ces trois églises.

- **Suivi à la demande de modification des heures de livraison (Route de l'Église)**
La résolution 19-06-07 demandant de modifier la plage horaire des livraisons sur la Route de l'Église a été transmise au conseil d'arrondissement. M. Gagnon-Pelletier n'a pas encore eu de réponse à ce sujet.

- **Trottoirs rue Wilfrid-Légaré**

M. Ouellet revient sur le besoin de sécuriser les piétons sur la rue Wilfrid-Légaré par la construction d'un trottoir. Une résolution en ce sens avait été prise le 13 juin 2018 (18-06-02). La Ville a reconnu, le 24 août suivant, que la présence d'un trottoir était justifiée, mais sa mise en place n'est pas prévue dans les travaux sur la Route de l'Église. M. Gagnon-Pelletier a relancé la question, mais n'a pas eu de nouvelles informations.

- **Déneigement des trottoirs 2019-2020**

M. Ouellet demande s'il y aura une suite à la résolution 18-10-04 prise le 12 décembre 2018 à l'effet de déneiger le trottoir de l'avenue Fournier. Le déneigement n'était pas dans la planification de l'hiver précédent, mais le sera-t-il pour l'hiver prochain? M. Gagnon-Pelletier a posé la question, mais il est toujours en attente d'une réponse. La politique sur le déneigement est en révision et des consultations auront cours à l'automne. Le conseil de quartier sera appelé à y participer.

- **Sécurité des passages de piétons**

M. Ouellet revient sur la problématique du passage piétonnier situé en face de l'école St-Louis de France signalée par M^{me} Pageau lors de l'assemblée du 5 juin dernier. Il mentionne également d'autres problématiques comme le temps insuffisant alloué au passage des piétons.

M. Ouellet rappelle qu'il y aura à l'automne des consultations sur la sécurité routière. Il souhaite que le conseil se penche sur la question. Il va transmettre aux membres la liste des besoins qu'il a déjà notés afin de la bonifier. Il est aussi convenu qu'il serait important de proposer des mesures concrètes à la Ville.

- **Mécanisme de suivi des résolutions du C.A.**

M. Ouellet fait part d'un besoin de faire un suivi plus serré des résolutions qui ont été prises par le conseil de quartier. Il donne quelques exemples. Il souhaiterait disposer d'un registre ou d'un cahier de suivi des résolutions. M. Pelletier va revenir avec une proposition. M^{me} Blanchet va lui fournir un modèle.

7 Divers

- **Correspondance**

Le conseil a reçu deux revues Urbanité.

- **Secrétariat**

M. Ouellet mentionne le besoin de faire une refonte du rapport annuel. Le fichier utilisé pour sa rédaction est difficile à utiliser. Il souhaiterait disposer d'un nouveau fichier simplifié et que soient saisis de nouveau les pages et le contenu qui sont toujours les mêmes. M. Ouellet transmettra le fichier actuel du rapport à M^{me} Séguin pour qu'elle évalue le travail à faire et le prix qu'elle demanderait pour l'effectuer.

RÉSOLUTION 19-07-05

Concernant l'édition du rapport annuel du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nadia Aubin-Horth, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Andrée Blanchet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de procéder à la confection d'un nouveau

fichier de base pour la production du rapport annuel du conseil de quartier de Saint-Louis.

- **Trésorerie**

M. Ouellet mentionne que le solde du compte au 31 août 2019 est de \$ 1 134,31.

RÉSOLUTION 19-07-06

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 11 septembre 2019

SUR PROPOSITION DE M. Pierre Pelletier, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Andrée Blanchet, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'émettre un chèque de 80 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 11 septembre 2019.

8 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pierre Pelletier lève l'assemblée à 21 h 05.

M. Pierre Pelletier

Président

M. Arnaud Desbiens

Secrétaire